

DCM_2025_04_25

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance publique du : 27 SEPTEMBRE
2025**

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, M. Paul-Roger GONTARD,
Mme Laure MINSEN, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER,
Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, Mme Frédérique CORCORAL,
M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI
ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES,
Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL,
M. Marc SIMELIERE, Mme Anne-Catherine LEPAGE, Mme Anne GAGNIARD,
M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS,
Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI,
M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI,
Mme Laurence ABEL RODET, Mme Kamila BOUHASSANE, Mme Annick WALDER,
Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT,
M. Arnaud RENOUARD, Mme Murielle MAGDELEINE, M. Jean-Pierre CERVANTES,
M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Catherine GAY par M. Claude NAHOUM
M. Fabrice TOCABENS par Mme Martine CLAVEL
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Joël PEYRE
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA
Mme Carole MONTAGNAC par M. Arnaud RENOUARD
Mme Annie ROSENBLATT par Mme Christine LAGRANGE
Mme Florence ROCHELEMAGNE par M. Michel BISSIERE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2025

25

FINANCES : Acceptation d'un don d'un montant de 100 000 € par la Fondation Louis Vuitton.

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

La ville d'Avignon dispose d'un patrimoine exceptionnel de par sa dénomination de capitale européenne de la culture auquel s'ajoute un rayonnement international.

Suite à la réussite de l'opération associant la société Louis Vuitton à la ville d'Avignon, il est apparu à la direction de la fondation de ce groupe de l'intérêt de soutenir la politique culturelle et patrimoniale de la ville, dans la mise en valeur de son patrimoine historique en particulier le monument du Palais des Papes.

C'est dans ces conditions que les parties ont conjointement convenu de l'attribution d'une somme de 100 000 euros allouée par la Fondation Louis VUITTON avec cette caractéristique, que ladite somme doive être affectée à la valorisation du Palais de Papes dans le cadre de l'opération « mise en lumière du Palais des Papes ». Ce don est ainsi conditionné par une affectation générale liée à l'opération, mais ne dispose pas d'affectation spéciale, ni de recette grevée. Il consiste uniquement au financement de l'opération projet de mise en lumière du Palais des Papes.

Il vous appartient de valider la convention entre la Ville et la Fondation Louis VUITTON qui fixe les modalités de cette donation.

Etant ici précisé que cette donation n'est grevée d'aucune charge onéreuse ou excessive pour la commune.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2121-29, L. 2242-1 et L. 2242-4.

Considérant l'avis favorable de la ou des :

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'élue(e) délégué(e) à signer la convention de donation au nom de la commune ainsi que tout document se rapportant à cette affaire ;
- **APPROUVE** l'économie générale de la convention telle qu'exposée ;
- **DECIDE** de l'inscription du montant exposé à l'article 75888 dès la conclusion de la convention ;

ADOpte

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Frédérique CORCORAL

PARVENU A LA PREFECTURE LE 30/09/2025

ACTE PUBLIE LE 30/09/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :